

**EN QUOI LES HABITANTS DES
COMMUNES PLUS OU MOINS
RURALES/URBAINES
CONNAISSENT PLUS OU MOINS DE
PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE**

- > Sur la base d'une typologie des communes de l'Isère selon leur caractère plus ou moins rural ou urbain, les indicateurs de précarité économique réalisés dans le cadre du diagnostic social de la Métropole sont calculés pour chaque classe de cette typologie.
- > On fait l'hypothèse que ces indicateurs évoluent graduellement selon le caractère plus ou moins urbain/rural des communes.
- > On va donc vérifier si les indicateurs calculés dans les différents milieux suivent cette « loi ».
- > Nota bene : toutes les communes ne sont pas renseignées par les données issues de la CAF mais les indicateurs ne sont alors calculés que lorsque les communes sont renseignées. (comme il s'agit de petites communes, elles pèsent peu sur l'indicateur global).

TYPOLOGIE DES COMMUNES



Grosse ville :

Commune de plus de 10 000 habitants.

Ville :

Commune-centre ou Pôle intermédiaire ou supérieur de moins de 10 000 habitants.

Commune périurbaine :

Commune de banlieue ou ville isolée.

Bourg rural :

Pôle de proximité hors d'une unité urbaine et hors du pôle principal.

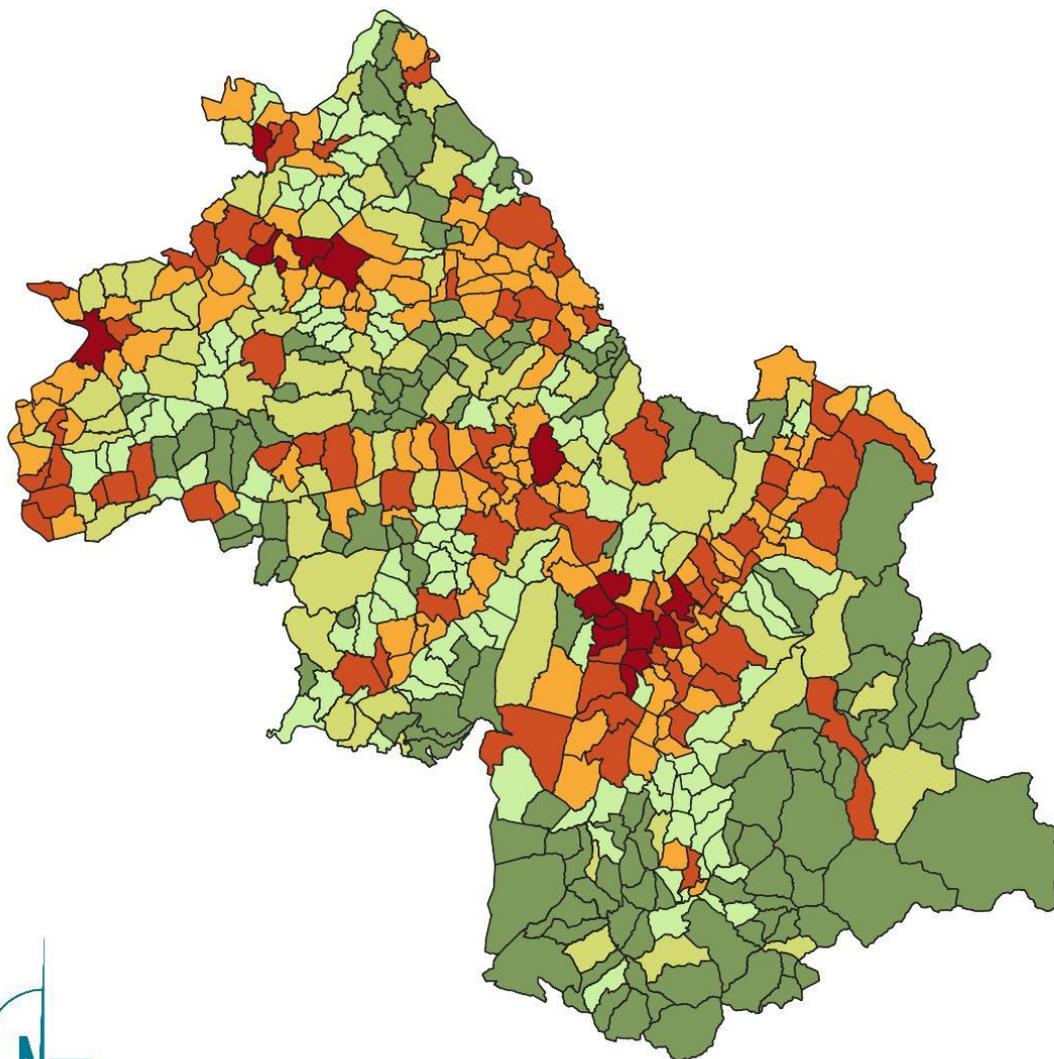
Commune rurale :

Commune hors d'une unité urbaine dont le taux de surface urbanisée est supérieur à 2%..

Commune très rurale :

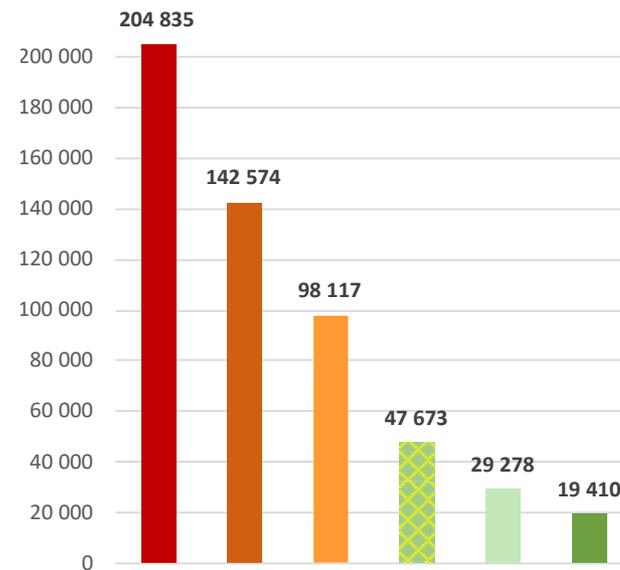
Commune hors d'une unité urbaine et de l'aire d'attractivité d'une ville ou dont le taux de surface urbanisée est inférieur à 2%.

Les communes de l'Isère au regard de la typologie "Agence"



- Commune très rurale
- Commune rurale
- Bourg rural
- Commune périurbaine
- Ville
- Grosse ville

Nombre de ménages



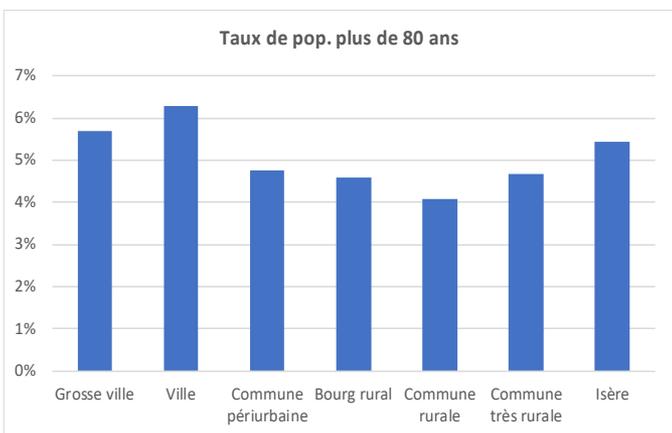
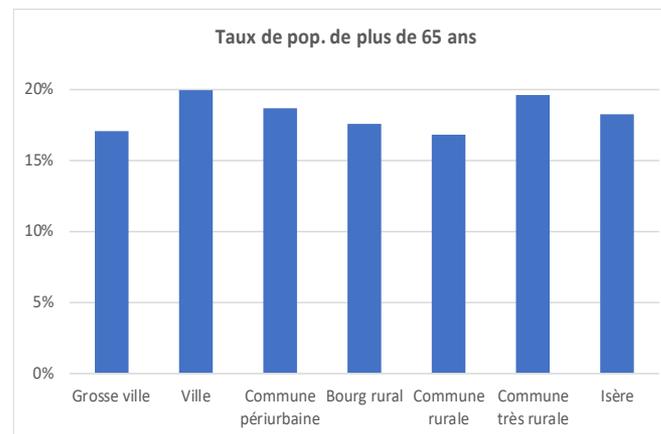
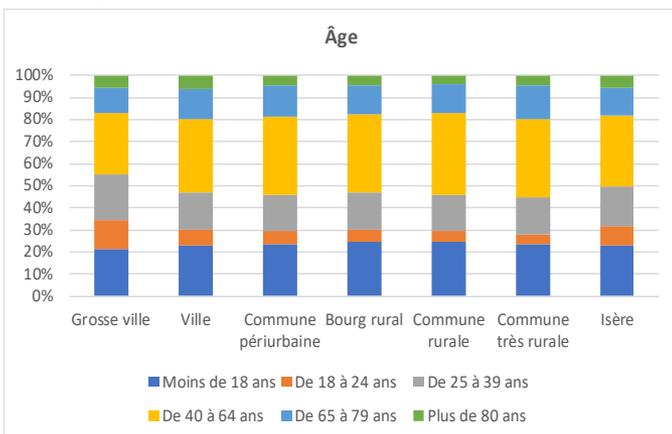
Sources : les précédentes, traitements AURG



QUELQUES ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES



> Sur l'âge



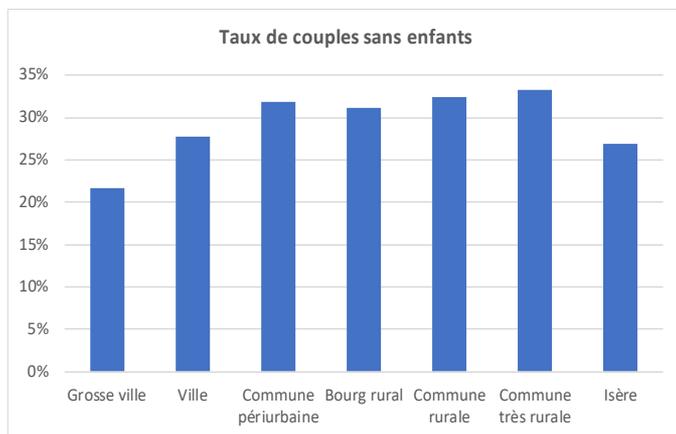
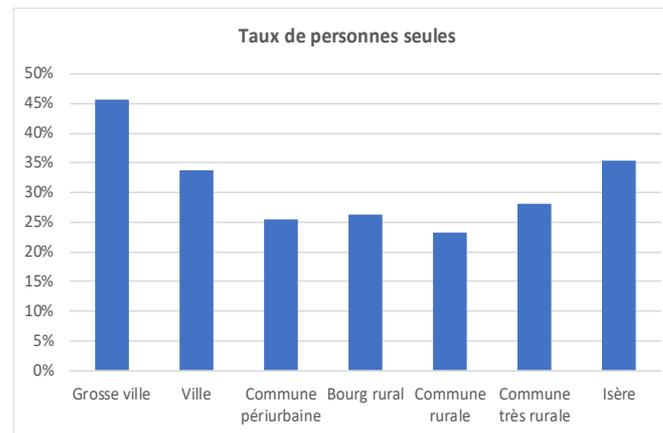
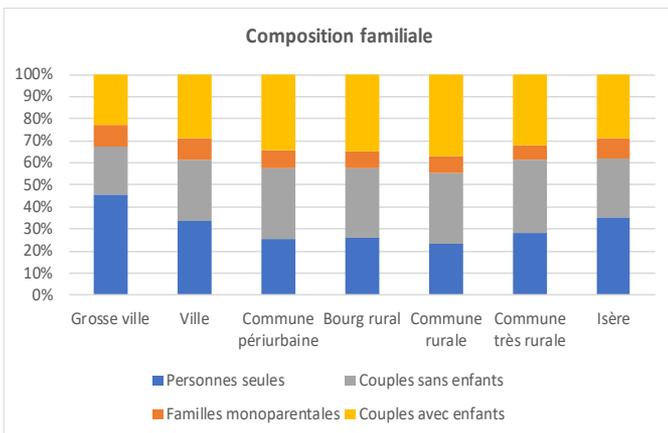
Les personnes âgées de 65 ans sont importantes dans les communes très rurales. Cependant, c'est dans les villes qu'elles sont les plus représentées et de moins en moins quand la ruralité augmente. Par ailleurs, celles de plus de 80 ans ont une proportion plus élevée en milieu urbain.

Hormis les moins de 18 ans (assez également représentés), c'est pour les 40-64 ans que le taux augmente avec le caractère rural, sauf dans les communes très rurales.

QUELQUES ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES



> Sur la composition familiale



Les communes urbaines sont celles des adultes seuls, même s'ils sont plus représentés dans les communes très rurales que dans les autres commune du milieu rural.

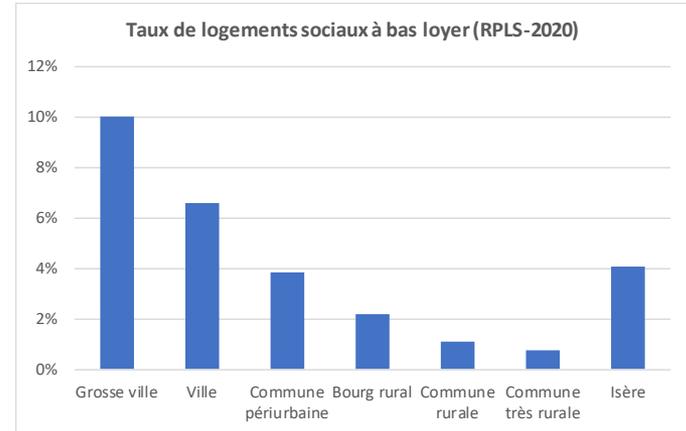
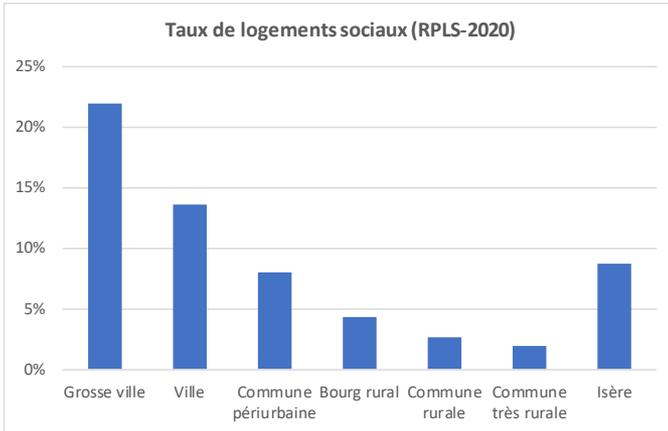
Les couples, avec ou sans enfants, sont dans les communes périurbaines et plus rurales.

LES INDICATEURS MOBILISÉS

Dans la mesure du possible, avec l'évolution récente

- > Revenu médian disponible
- > Ménages à bas revenus
- > Ménages fragiles
- > Ménages dépendants
- > Ménages bénéficiaires d'une allocation-logements
- > Logements sociaux et logements sociaux à bas loyers
- > Ménages vivant dans un logement suroccupé
- > Ménages en précarité énergétique (logement et mobilité)
- > Dépenses alimentaires dans les revenus
- > Les consultations annuelles possibles chez les généralistes

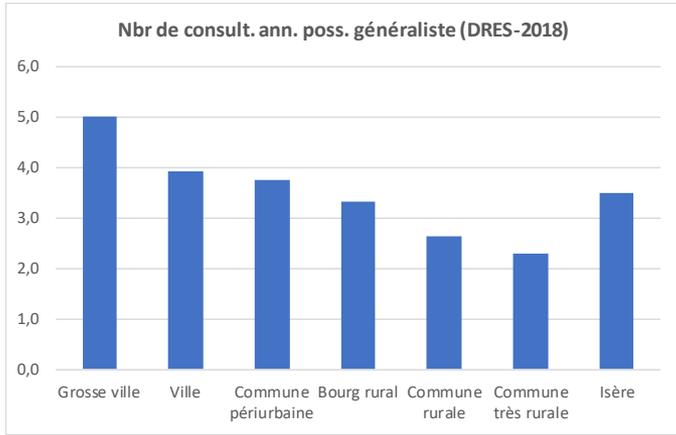
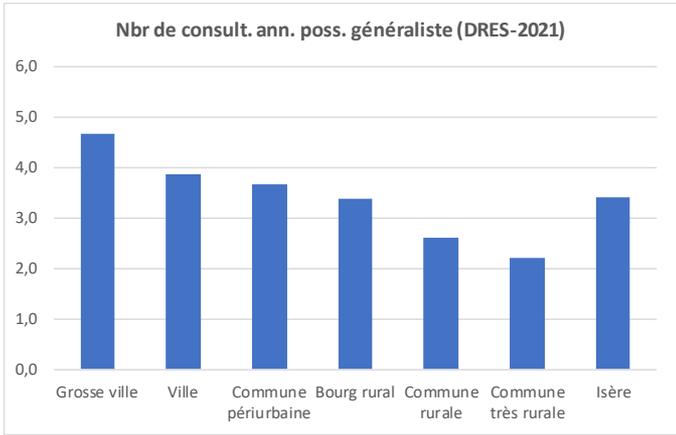
> Les indicateurs qui respectent la « loi »



Plus les communes revêtent un caractère rural, plus le taux de logements sociaux et de logements sociaux à bas loyers (<6€/m²) est faible.

Les écarts varient du simple au décuple (2 à 22% pour les logements sociaux, 1 à 10% pour ceux dont le loyers est inférieur à 6€/m²).

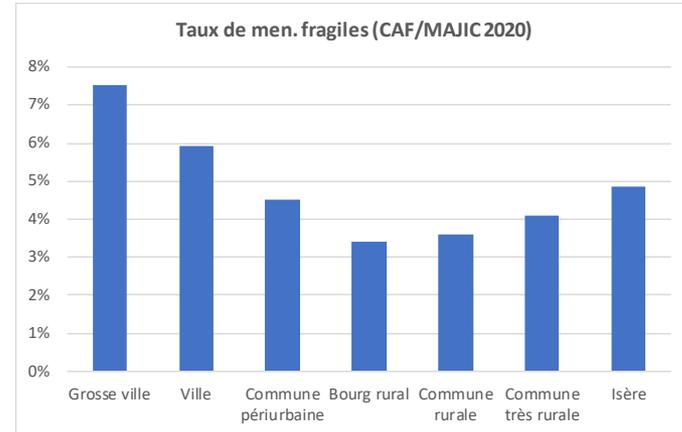
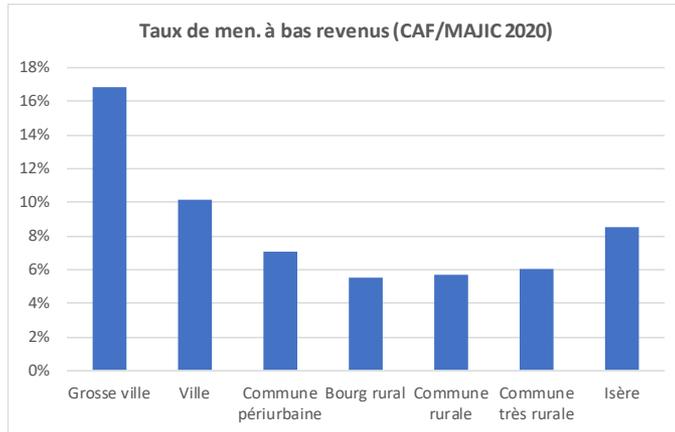
> Les indicateurs qui respectent la « loi » mais de manière moins marquée



De même, le nombre de consultations annuelles possibles est graduellement plus faible dans les communes très rurales que dans les grosses villes. Cependant, les écarts sont moins conséquents.

Les valeurs oscillent cependant entre 2 et 5, soit des écarts un peu inférieurs au « simple au double ».

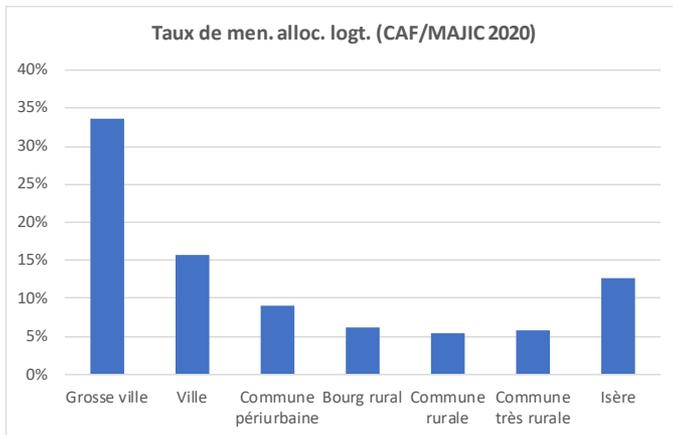
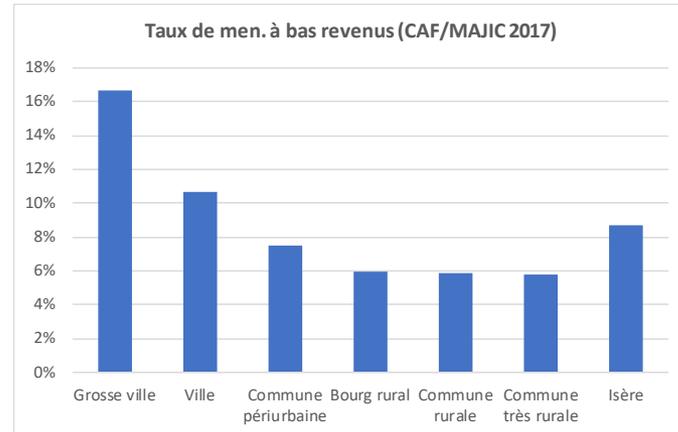
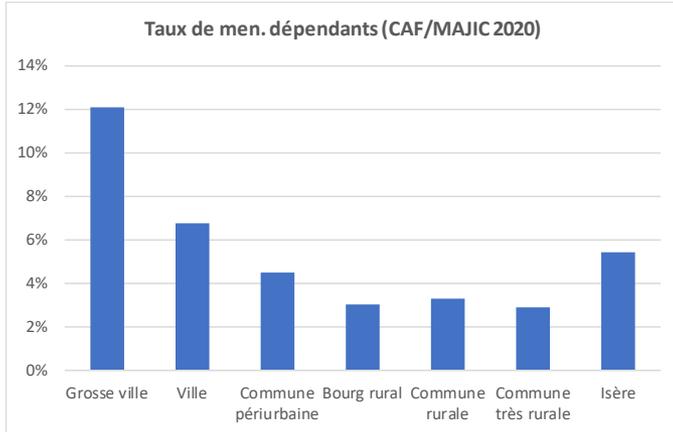
> Les indicateurs qui contredisent la « loi »



Les taux baissent jusqu'aux bourgs ruraux mais augmentent de nouveau dans les communes rurales et très rurales.

Pour les ménages fragiles, les taux se situent entre 3,5 et 7,5% (du simple au double grosso modo) tandis qu'ils sont compris entre 6 et 17%, soit presque du simple au triple pour les ménages à bas revenus de 2020.

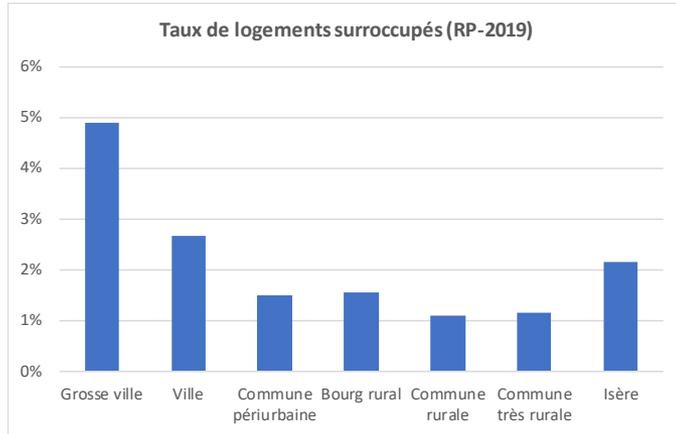
> Les indicateurs qui égratignent la « loi »



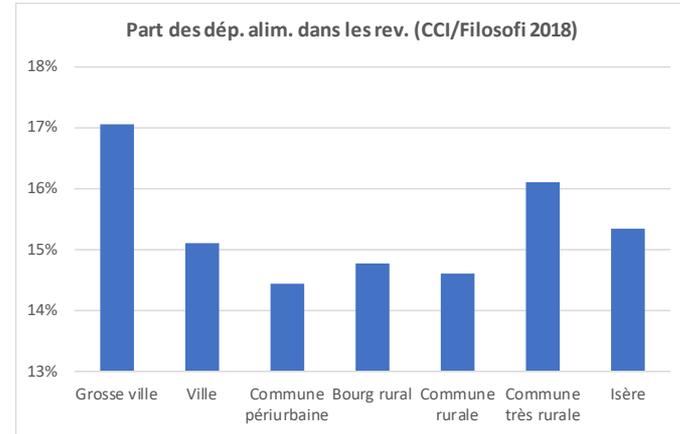
Les taux baissent jusqu'aux bourgs ruraux puis sont stabilisés.

Ils oscillent du simple au triple (bas revenus de 2017, de 6 à 17%), du simple au quadruple (ménages dépendants, de 3 à 12%) et même plus que du simple au quintuple (allocataires-logement, de 6 à 34%).

> Les indicateurs atypiques

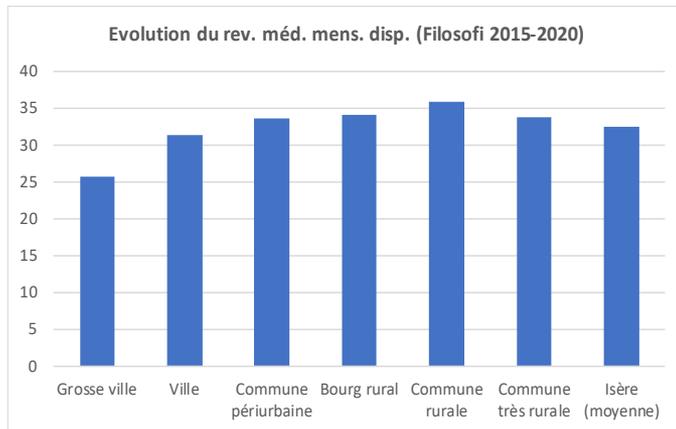
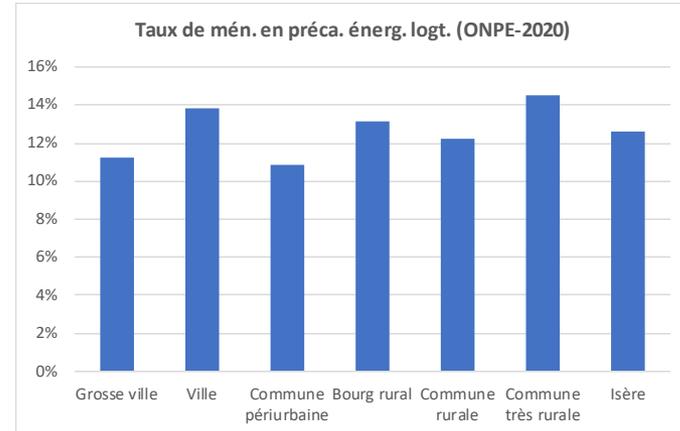
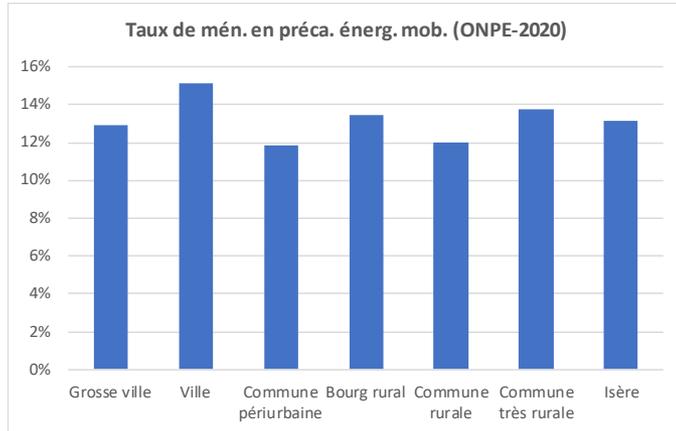


Les taux de logements suroccupés baissent quand la ruralité progresse mais ils sont équivalents pour les communes périurbaines et les bourgs ruraux, de même pour les communes rurales et très rurales.



Les parts des dépenses alimentaires dans les revenus sont plus élevées dans les grosse ville et les communes très rurales. NB: pour cet indicateur, les variations sont faibles, entre 14,5 et 17%.

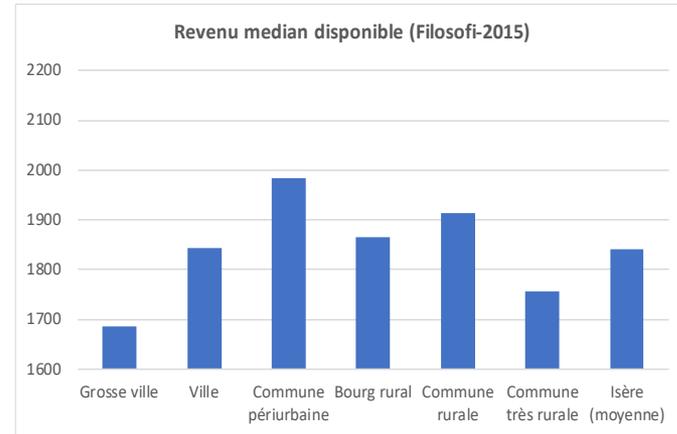
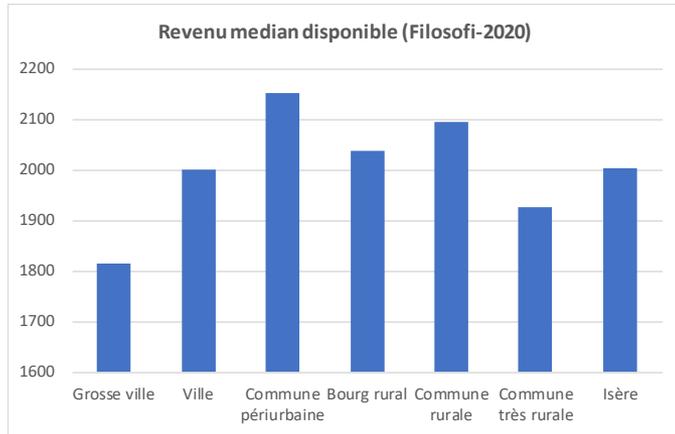
> Les indicateurs qui sont indépendants la « loi »



Les taux varient avec de faibles amplitudes: entre 11 et 15% pour les précarités énergétiques et entre +26 et +36€ par mois pour les revenus médians.

De plus, la ruralité/urbanité ne semble pas avoir de poids sur ces indicateurs, sauf, peut-être, pour l'évolution du revenu médian disponible qui augmente plus quand la ruralité s'affirme, sauf dans les communes très rurales.

> Les indicateurs qui sont hors la « loi »



Il n'y a pas de liens entre le revenu et le caractère plus ou moins rural ou urbain des communes.

Cependant, les grosses villes et les communes très rurales sont celles où les revenus sont les plus faibles dans leur milieu selon la distinction « classique » urbain/rural. Ils sont encore plus faibles dans les grosses villes.

Inversement, les communes périurbaines et les communes rurales sont celles où les revenus sont les plus élevés.



Taux de logements sociaux (RPLS-2020)	Taux de logements sociaux à bas loyer (RPLS-2020)	Nbr de consult. ann. poss. généraliste (DRES-2021)	Nbr de consult. ann. poss. généraliste (DRES-2018)	Taux de mén. à bas revenus (CAF/MAJIC 2020)	Taux de mén. Fragiles (CAF/MAJIC 2020)	Taux de mén. Dépendants (CAF/MAJIC 2020)	Taux de mén. alloc. logt. (CAF/MAJIC 2020)	Taux de mén. à bas revenus (CAF/MAJIC 2017)	Taux de logements suroccupés (RP-2019)	Part des dép. alim. dans les rev. (CCI/Filosofi 2018)	Evolution du rev. méd. mens. disp. (Filosofi)	Taux de mén. en préca. éner. logt. (ONPE-2020)	Taux de mén. en préca. éner. mob. (ONPE-2020)	Revenu median disponible (Filosofi-2020)	Revenu median disponible (Filosofi-2015)
Respectent la loi		Respectent la loi		Contredisent la loi		Egratignent la loi			Atypiques		Indépendants de la loi		Hors-la-loi		
X		X		X		X			*		=				
Grosse ville	Elevé	Assez élevé		Elevé		Elevé à très élevé			Assez élevé	Elevé	Plutôt proches		Faible		
Ville				Baisse		Baisse							Assez élevé		
Commune périurbaine	Baisse	Baisse légère							Faible	Assez faible			Elevé		
Bourg rural				Faible		Faible			Stable				Assez faible		
Commune rurale				Hausse		Stable				Stable			Elevé		
Commune très rurale	Faible	Faible		Assez faible						Elevé			Faible		

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

— v — — v — — v — — v — — v —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

olivier.baills@aurg.asso.fr

17 MARS 2023

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr

